

## Procédure de contrôle DIVISEUSE – POUSSIÈRES DE FARINE

---

**Cette procédure de contrôle décrit les étapes permettant à un constructeur de faire qualifier son équipement en termes d'émission de farine par un laboratoire indépendant et reconnu par les métiers de la boulangerie. Elle a été mise au point par le LEMPA.**

**L'obtention d'un rapport avec la conclusion "résultat satisfaisant - équipement à faible émission de farine" permet d'avoir l'homologation du LEMPA : « diviseuse à faible émission de farine »**

**De plus, les diviseuses qui respectent le cahier des charges de l'Assurance Maladie Risques professionnels (cf annexe 2 de la Subvention « prévention des risques liés aux poussières de farine »)**

- **Peuvent figurer sur la liste des équipements conforme au cahier des charges de l'Assurance maladie**
- **Et faire ainsi l'objet d'une prise en charge financière par les CARSAT via la subvention « prévention des risques liés aux poussières de farine »**

**Cette liste de diviseuses est gérée par le LEMPA et disponible sur le site du LEMPA ([www.lempa.org](http://www.lempa.org))**

### **Etapes :**

① Le distributeur ou le constructeur identifie un matériel de boulangerie-pâtisserie de la famille des diviseuses limitant voire supprimant les émissions de poussières de farine.

② Le constructeur formalise la demande de contrôle de son équipement auprès du laboratoire. Il envoie<sup>(1)</sup> au laboratoire

- la machine à tester
- avec sa notice d'instructions,
- la déclaration CE de conformité en français mentionnant la directive 2006/42/CE

La diviseuse doit :

- Être équipée d'un dispositif (joint torique et gouttière) empêchant l'émission de la farine de fleurage, à
- L'extérieur de la diviseuse, lors de la fermeture et de la compression et permettant de la canaliser vers un
- Système de récupération étanche,
- Disposer d'un revêtement antiadhérent limitant le besoin de fleurage ;

③ Le laboratoire procède :

- À l'examen des documents et de la notice d'instructions <sup>(2)</sup> et fait procéder aux modifications nécessaires si la notice ne précise pas les recommandations de la CNAM en matière de poussières de farine à savoir :
  - ✓ Mentionner la faible émission de farine par l'équipement
  - ✓ Décrire la conception de l'équipement et/ou le(s) dispositif(s) présents qui assurent cet objectif
  - ✓ Alerter sur les risques liés à l'inhalation des poussières de farine en faisant référence aux pathologies associées de type allergies et à l'asthme
  - ✓ Suggérer l'usage de farine de fleurage à indice de pulvérulence faible (la mesure de pulvérulence peut être réalisée en méthode rapide en laboratoire)
- À l'évaluation de l'absence d'émission de poussières de farine par un test de visualisation des poussières de farine lors d'un cycle de fabrication de la machine et lors du nettoyage.
- À l'évaluation de son aptitude à la nettoyabilité <sup>(2)</sup> pour s'assurer de la facilité de nettoyage (accès aisé aux organes et nettoyage facile).

Les évaluations sont réalisées selon le protocole de visualisation des émissions de poussières de farine « diviseuse » disponible auprès du LEMPA.

A l'issue de ces contrôles, le laboratoire rédige un rapport technique avec des conclusions permettant une prise de décision sans ambiguïté « résultat satisfaisant- équipement à faible émission de poussière ».

Le rapport mentionnera la ou les références précises des équipements concernés par les conclusions du test.

En complément, le laboratoire pourra accompagner son rapport de préconisations en termes d'amélioration de l'ergonomie de l'outil.

⑤ Le laboratoire, en fonction des résultats, met à jour la liste des matériels référencés conforme au cahier des charges de l'Assurance Maladie – Risques professionnels et la met en ligne sur son site

-----

Note <sup>(1)</sup> : Le demandeur prendra en charge les coûts d'expédition d'installation et de réexpédition de la machine, et les coûts du test qui sont établis par le laboratoire

Note <sup>(2)</sup> : Exemple : dans le cas où le constructeur mentionne dans la notice d'instruction que l'utilisateur doit utiliser un aspirateur pour assurer le nettoyage, le laboratoire vérifiera si les accessoires rencontrés classiquement sur un aspirateur peuvent être utilisés aisément pour nettoyer la machine.